

LA PRIME DE CERTIFICAT D'ÉCONOMIE D'ÉNERGIE EN COPROPRIÉTÉ

ven 14/12/2018 - 09:00

Source *Baticopro.com*

Les copropriétés peuvent bénéficier de différentes aides et subventions pour financer une partie des travaux de rénovation de l'immeuble. Parmi celle-ci, la prime de Certificat d'économie d'énergie peut être attribuée au projet des copropriétaires selon certains critères.

Travaux de rénovation énergétique en copropriété

Depuis quelques années déjà, l'État, les régions, les départements, les municipalités, les collectivités et différents autres organismes soutiennent les travaux de rénovation énergétique dans les immeubles afin de favoriser les personnes souhaitant améliorer les capacités énergétiques des bâtiments dans lesquels ils vivent, en faveur de leur confort personnel, mais aussi et surtout, en faveur de l'environnement.

[Lire la suite sur Baticopro](#)

